RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL 3S2M FINANCIERE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

3S2M FINANCIERE
SARL au capital de 185 000 €

La Planche Barbe
10, rue des Santolines
AIZENAY (Vendée)

LA ROCHE-SUR-YON
52 rue Jacques-Yves
Cousteau - Bâtiment A
BP 409 - 85010
LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tél.: [redacted]
www.groupey.fr

3S2M FINANCIERE

Rapport du Commissaire aux comptes sur la transformation de la SARL 3S2M FINANCIERE en Société par Actions Simplifiée

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante.

Votre société a pour objet :

- L'acquisition et la gestion de tous biens et droits immobiliers ; toutes participations dans le capital de toutes sociétés constituées ou à constituer, quels qu'en soient la forme et l'objet, par tous moyens ; la constitution de tous portefeuilles de valeurs mobilières et l'administration et la gestion de ces portefeuilles ;

- La fourniture de toutes prestations de services, d'assistance ou de conseil aux entreprises, dans les domaines de la direction, de la comptabilité et des finances, du marketing et de la commercialisation, du développement des services généraux et techniques ;

- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Votre société a clôturé son dernier exercice social le 30 septembre 2024. Les comptes annuels de cet exercice, qui ont fait l'objet d'un audit et qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 31 mars 2025, appellent les commentaires ci-après :

- La société 3S2M Financière détient des titres de participation pour un montant total de 381K€ au 30 septembre 2024. Les valeurs de titres comptabilisées en valeur historique n'apparaissent pas surévaluées. La société a cédé en octobre 2024 des actions représentant 70% du capital de la filiale Atlantic Autocars pour un montant de 1 740K€, soit une plus-value générée de 1 486K€.

- Le résultat net de la société s'établit à 25K€ en 2024 contre 31K€ en 2023.

- La société détient également des constructions dont la valeur nette au 30 septembre 2024 s'établit à 1 093 K€. La valeur de ces constructions n'apparaît pas surévaluée. La société a facturé un montant de loyers de 151K€ au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

- L'endettement de la société auprès des établissements de crédit représente 803 K€ au 30 septembre 2024. Il s'agit d'emprunts souscrits dans le cadre du financement des constructions. La trésorerie nette est de 43K€ au 30 septembre 2024.

- La société 3S2M Financière a également facturé au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024 des prestations de services à la filiale Atlantic Autocars pour un montant de 235K€ conformément à la convention signée le 1er octobre 2024, modifiée par les avenants ultérieurs. La convention de prestations de services s'est arrêtée le 30 octobre 2024 suite à la cession de 70 % des actions de la filiale Atlantic Autocars ;

- Les capitaux propres de la société s'élèvent à 826 K€ au 30 septembre 2024. La société a procédé à une distribution de réserves en décembre 2024 à hauteur de 410K€, ce qui porte les capitaux propres à un montant de 416K€.

Fait à La Roche-sur-Yon

[redacted]

CHRISTOPHE POISSONNET

GROUPE Y - BOISSEAU

52 rue Jacques-Yves-Cousteau
BP 409
85010 LA ROCHE SUR YON Cedex

Tel : [redacted]